



- LES ZONES URBAINES**
- U1** Zone centre bourg
 - U1r** Zone centre bourg soumise aux risques (PPRN)
 - U2** Zone à vocation principale d'habitat individuel sous forme de logements collectifs (U2r: Zone soumise aux risques du PPRN)
 - U3** Zone à vocation principale d'habitat individuel prédominant
 - U3a** Zone à vocation principale d'habitat individuel prédominant - zone moins dense
 - U3r** Zone à vocation principale d'habitat individuel prédominant soumise aux risques (PPRN)
 - U4** Zone à vocation principale d'habitat individuel prédominant - quartiers peu denses
 - U4r** Zone à vocation principale d'habitat individuel prédominant - quartiers peu denses soumis aux risques (PPRN)
 - U4a** Zone à vocation principale d'habitat individuel prédominant peu dense - secteurs des mornes
 - U4ar** Zone à vocation principale d'habitat individuel prédominant soumise aux risques (PPRN)
 - UE** Zone à vocation d'activités économiques
 - UER** Zone à vocation d'activités économiques soumise aux risques (PPRN)
 - UP** Zone à vocation d'équipements (UPr: zone soumise aux risques du PPRN)
 - UT** Zone à vocation touristique
 - UTr** Zone à vocation touristique soumise aux risques (PPRN)
- LES ZONES A URBANISER**
- 1AUe** Zone d'urbanisation future à court terme à vocation principale d'activités économiques
 - 1AUer** Zone d'urbanisation future à court terme à vocation principale d'activités économiques soumise aux risques (PPRN)
 - 2AU** Zone d'urbanisation future à long terme (modification, révision du PLU)

- LES ZONES AGRICOLES**
- A1** Zone agricole à protection forte (fortes potentialités agricoles)
 - A2** Zone agricole de moins forte potentialité agricole

- LES ZONES NATURELLES ET FORESTIERES**
- N1** Zone naturelle à protection forte
 - N1a** Zone naturelle à protection forte - Aménagement de point de vue
 - N2** Zone naturelle d'habitat diffus
 - N2b** Zone naturelle permettant l'extension des constructions existantes (Anse Balbou)
 - N2c** Secteur d'exploitation de la carrière
 - N2c1** Secteur d'exploitation de la carrière en attente d'autorisation
 - N2e** Eoliennes du Morné Camière
 - N2f** Espace funéraire (cimetière paysager)
 - N2m** Secteur d'habitat des 50 pas géométriques (Anse Maroquet)
 - N2r** Zone naturelle d'habitat diffus soumise aux risques (PPRN)
 - N2t** Secteur destiné au développement de l'agrotourisme

- INFORMATIONS GRAPHIQUES**
- Zonage
 - Limites communales
 - Courbes de niveau (équidistance de 10 m) et points d'altitude
 - Cours d'eau principaux
- PRESCRIPTIONS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR**
- Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre de l'article L. 130-1 du code de l'urbanisme

- EMPLACEMENTS RÉSERVÉS**
- Emplacements réservés au titre de l'article L. 123-8 du code de l'urbanisme
 - Emplacements réservés pour mixité sociale au titre de l'article L. 123-2 b du code de l'urbanisme
 - Secteurs de mixité sociale au titre de l'article L. 123-1-5-16° du code de l'urbanisme
 - Zone non aedificandi en application des dispositions de l'article L. 111-1-4 du code de l'urbanisme
 - Zone de bruit type 4
 - Zone de bruit type 5
- ÉQUIPEMENTS PUBLICS**
- Cimetière
 - Eglise
 - Mairie
 - Stade
 - Ecole

Liste des emplacements réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (m²)
1	Amélioration ponctuelle de la RN6	Conseil	78 400
2	Désaffectation de la zone de regroupement des marins-pêcheurs (Mélouat)	Commune	2 800
3	Equipements sportifs Rivière Pilote	Commune	4 330
4	Cimetière	Commune	30 320
5	Espaces verts et micro-parcs à Château Palle	Commune	86 630
6	Liaisons entre le bourg et Château Palle	Commune	7 980
7	Aménagement d'un rond point à l'entrée du bourg	Conseil	2 020
8	Aménagement de la voie d'accès à Mécabou (largeur de 11m)	commune	25 465
9	Aménagement de la piste cyclable	Conseil Général	6 865
10	Liaison Pointe Faux	Commune	4 480
11	Aménagement d'un espace équipement public	Commune	5 525
12	Aménagement de la voie d'accès à la Rivière Chaudière (largeur de 6m)	Commune	10 360
13	Liaison entre le port à sec et Château Palle	Commune	800
14	Accès depuis la route de Mécabou jusqu'à la plage de Mécabou	Commune	17 870
15	Pâtence choux de Paquetier	Conseil Général	376 725
TOTAL			646 680

